

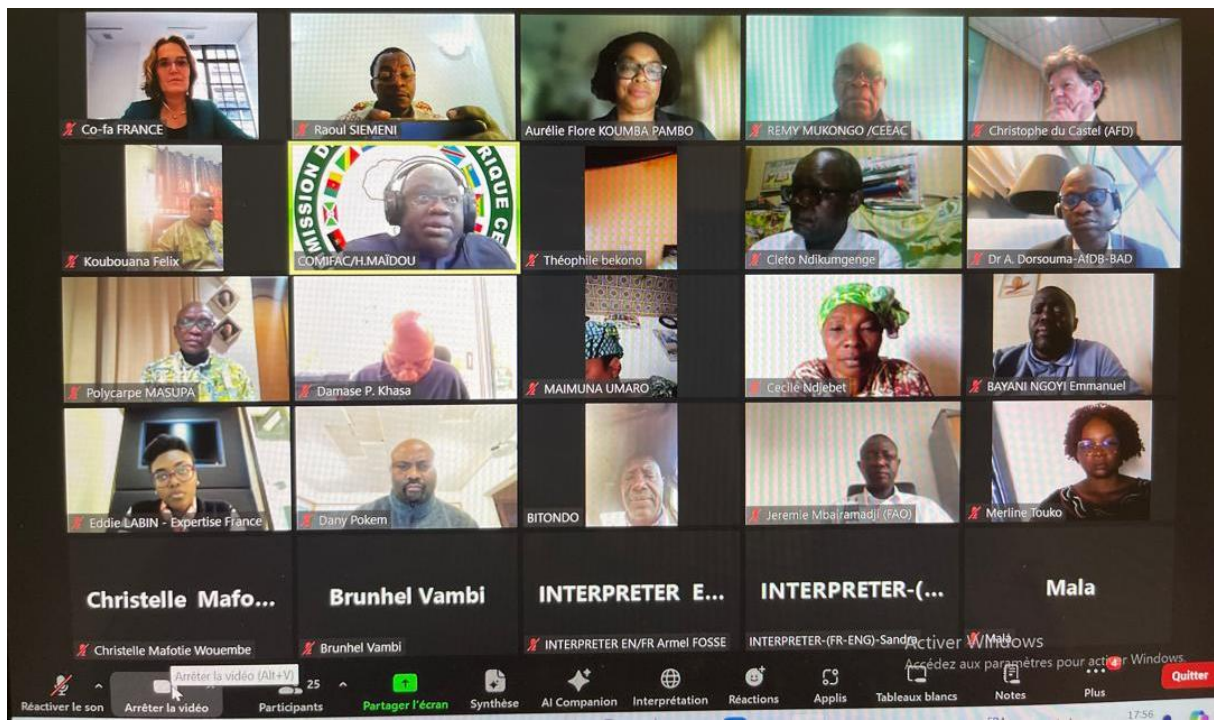
15^{ème} Réunion du conseil directeur du partenariat pour les forêts du bassin du Congo

Compte-rendu des co-facilitatrices

Jeudi 10 octobre 2024 (visioconférence)

15h30-17h30 (CET)

DRAFT1



Compte-rendu synthétique :

La co-facilitation des Républiques française et gabonaise du Partenariat pour les forêts du bassin du Congo (PFBC) a organisé le jeudi 10 octobre 2024, en visio-conférence, la 15^{ème} réunion du Conseil directeur du PFBC.

Les points suivants ont été discutés :

- **Retour sur le forum de la jeunesse (31 mai -1er juin) et la 20^{ème} réunion des parties (RdP) (3-5 juin) à Kinshasa. La formalisation de l'organisation du forum de la jeunesse en marge des RdP du PFBC. La nécessité de l'organisation d'une réunion technique sur les recommandations de la RdP 20 du PFBC afin d'examiner leur mise en œuvre et son suivi.**
- **Présentation des activités à venir de la co-facilitation du PFBC dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route 2023-2025 du PFBC, eu égard aux grandes**

échéances internationales à savoir les trois COPs, la conférence de N'Djamena, sur le pastoralisme, le nexus aires protégées/sécurité/développement, l'atelier sur les chaînes de valeurs durables, l'atelier de Cabinda sur la coopération scientifique, et la conférence de Libreville sur la criminalité environnementale. Outre les événements annoncés par les membres du conseil directeur au cours de la réunion, les membres du conseil directeur sont encouragés à faire connaître leurs événements et initiatives à la facilitation du PFBC pour qu'ils soient mis en lumière.

- **Gouvernance du PFBC** : Les termes de référence du collège des bailleurs qui serviront d'inspiration pour l'ensemble des collèges du PFBC ont été présentés. Des termes de références génériques seront proposés par la co-facilitation pour accompagner le processus d'élaboration de termes de références dans l'ensemble des collèges du PFBC. L'étude d'évaluation rétrospective (2013-2023) du PFBC est en cours. Les résultats préliminaires seront disponibles en octobre. En novembre, une consultation sera ouverte au sein des collèges du PFBC et une réunion du conseil directeur sera organisée en janvier 2025 pour examiner le rapport d'évaluation du PFBC.
- **Mobiliser l'ensemble du Partenariat pour un éventuel Congo Basin Pledge 2.0, Post COP30 de Belém et pour l'organisation du troisième sommet des chefs d'État de la COMIFAC.**
- **Promouvoir le forum multi-acteurs sur la communication et l'information environnementale organisé par la RECEAC et prévu en mars 2025.**

Compte-rendu détaillé

La réunion de la 15^e réunion du Conseil directeur du PFBC a rassemblé une trentaine de participants représentant les sept collèges du PFBC et l'équipe de la co-facilitation des républiques française et gabonaise du PFBC :

- **Collège régional : COMIFAC, CEEAC**
- **Collège société civile : CEFDHAC-CPR ; REFACOF et suppléants REPALEAC et RECEIAC**
- **Collège des ONG internationales : WCS et ZSL et suppléants : AWF**
- **Collège du secteur privé : ATIBT**
- **Collège des bailleurs de fonds : Etats-Unis, Royaume-Uni et suppléants BAD et Allemagne**
- **Collège scientifique et académique : Université de Laval et RIFFEAC**
- **Collège des agences intergouvernementales et multilatérales : FAO, OIBT et suppléants : UNESCO**

La réunion du Conseil directeur du PFBC était co-présidée par :

- **Mme l'Ambassadrice Salina GRENET-CATALANO, co-facilitatrice de la République française du PFBC, ministère de l'Europe et des affaires étrangères.**

- **Ambassadrice Dr Aurélie Flore KOUMBA PAMBO, co-facilitatrice de la République gabonaise du PFBC, ambassadeur itinérant du Gabon, chargée du climat, de l'environnement et du développement durable.**
- **Son excellence M. Prosper DODIKO, ministre de l'environnement, l'agriculture et de l'élevage, Burundi, président en exercice de la COMIFAC représenté par Dr Hervé Martial MAIDOU, secrétaire exécutif de la COMIFAC.**

CD-GC 15 (Conseil Directeur – Governing Council (CD-GC) /Item 1 : Ouverture de la session

La session d'ouverture du 15^{ème} Conseil directeur du PFBC a été introduite par une allocution de bienvenue de Mme l'Ambassadrice Koumba Pambo. Elle a invité tous les membres du PFBC à s'impliquer dans la mise en œuvre des activités et événement du PFBC afin de contribuer au succès de la seconde moitié de la facilitation. La co-facilitatrice gabonaise a exprimé le vœu que le modèle de co-facilitation avec un pays du Nord et un pays d'Afrique centrale perdure. Elle a également souhaité poursuivre la collaboration étroite avec la CEEAC et la COMIFAC.

Le Commissaire Tabuna (CEEAC) a ensuite pris la parole et rappelé l'utilité des rapports détaillés des ateliers thématiques de la 20^{ème} réunion des parties du PFBC pour le développement de programmes régionaux innovants pour répondre aux problèmes du secteur forestier. Il a également assuré que la Commission de la CEEAC ne ménagera aucun effort pour la réussite de ce travail avec l'appui des partenaires techniques et financiers.

Ensuite, Mme l'Ambassadrice Grenet-Catalano a pris la parole, exprimant son plaisir et sa fierté d'être la nouvelle co-facilitatrice du PFBC aux côtés de l'Ambassadrice Koumba Pambo. Elle a remercié les membres du Conseil directeur pour leur accueil chaleureux et a souligné l'importance d'un travail collectif pour renforcer le PFBC en amont de la COP30 au Brésil. Elle a rassuré l'ensemble des membres du Conseil directeur sur la continuité des activités du PFBC à la suite des changements d'équipe intervenus côté français pendant l'été.

Enfin, le représentant du président en exercice du conseil des ministres de la COMIFAC, Dr Hervé Martial Maidou, secrétaire exécutif de la COMIFAC, a souligné l'intérêt et la détermination de la COMIFAC à poursuivre la mise en œuvre de la feuille de route en vue de soutenir la « déclaration d'engagement des États membres de la COMIFAC pour les forêts d'Afrique centrale et appel pour un financement équitable » présenté en septembre 2021, aussi appelé « fair deal ».

CD-GC 15 /Item 2 : Examen et adoption des points à l'ordre du jour

Après l'examen des points proposés à l'ordre de jour, l'agenda a été adopté avec un amendement relatif à la présentation au point divers par le RECEIAC du forum multi-acteurs sur le développement de la communication et de l'information environnementale dans le bassin du Congo (FOMADECIE-BC).

CD-GC 15 /Item 3 : Retour sur le Forum de la jeunesse et la 20^{ème} réunion des Parties

Emmanuel Bayani a présenté un bilan du Forum de la jeunesse et de la 20^{ème} réunion des parties, organisés à Kinshasa, soulignant l'importance de l'engagement des jeunes et des six ateliers thématiques de la 20^{ème} réunion des Parties du PFBC sur la science, l'aménagement du territoire, les chaînes de valeur durables, les financements innovants et la criminalité

environnementale. La co-facilitatrice Koumba-Pambo a mentionné trois déclarations importantes issues de 20^{ème} réunion des Parties du PFBC à savoir une déclaration politique de la co facilitation franco-gabonaise du PFBC, la déclaration de la nouvelle coalition de la société civile du bassin du Congo et la déclaration des peuples autochtones et communautés locales.

1. Retour sur le Forum de la jeunesse

Emmanuel Bayani, conseiller technique de la co facilitation gabonaise du PFBC a présenté un résumé du forum de la jeunesse pour les forêts d’Afrique centrale qui s’est tenu du 31 mai au 1er juin 2024 à Kinshasa. Ce forum a réuni plus 250 jeunes d’Afrique centrale et d’Europe, engagés sur les enjeux de protection des forêts et de préservation de l’environnement. Ce forum a permis de souligner l’importance de l’engagement des jeunes et les discussions sur la conservation, la gestion durable des forêts et les financements innovants. À l’issue du forum, les jeunes se sont réunis en groupe pour élaborer des recommandations sur différentes thématiques liées à la préservation des forêts. Ces recommandations ont été valorisées à l’occasion de la 20^e réunion des parties du PFBC. Le forum s’est clôturé par une déclaration des jeunes sur les enjeux et les attentes.

2. Suivi de la mise en œuvre des recommandations de la 20^{ème} réunion des Parties du PFBC – Mise à contribution des collèges du PFBC

La 20^{ème} réunion des parties du 3 au 5 juin 2024 à Kinshasa, RDC, a été un moment fort, marqué par la présence de huit ministres du bassin du Congo et de plus de 800 participants illustrant l’importance du partenariat. Les discussions sous forme d’ateliers portaient essentiellement sur les six thématiques phares de la co-facilitation franco-gabonaise. La 20^{ème} réunion des Parties a aussi permis l’organisation d’une centaine d’évènements parallèles par les partenaires du PFBC. Comme l’a souligné la co-facilitatrice Koumba Pambo, deux déclarations importantes ont été adoptées à l’issue de la 20^{ème} réunion des Parties :

- [**Déclaration politique de la Co-facilitation Franco-Gabonaise;**](#)
- [**Déclaration annonçant la formation d’une nouvelle coalition de la société civile du Bassin du Congo.**](#)

Les recommandations de la 20^{ème} réunion des Parties ont été soigneusement étudiée au regard de leur compatibilité avec les priorités exprimées dans la feuille de route 2023-2025 de la co-facilitation franco-gabonaise du PFBC et la faisabilité de leur mise en œuvre dans les contraintes temporelles et matérielles de la co-facilitation. La matrice de recommandations prioritaires a été présentée aux membres du Conseil directeur du PFBC pour discussions. La co-facilitatrice Koumba Pambo a informé le Conseil directeur du caractère inédit de l’exercice méthodologique de mise en œuvre des recommandations de la réunion des Parties du PFBC. Il s’agit donc d’une innovation et d’un apprentissage pour l’ensemble des parties. Cette présentation des recommandations de la 20^{ème} réunion des Parties a été suivi de nombreuses prises de paroles des membres du Conseil directeur.

La FAO a proposé de prendre en compte la question de la viande de brousse dans les thématiques retenues dans les recommandations car ceci constitue un axe important de ses interventions en Afrique centrale.

Le représentant de la BAD a salué l'idée de suivre la mise en œuvre des recommandations de la 20^{ème} réunion des Parties du PFBC et propose de catégoriser les recommandations par thématique et horizon temporel, les organiser en moyen court et long terme pour une continuité pour la prochaine co-facilitation.

La FAO a également proposé de clarifier les recommandations et de désigner des chefs de files pour suivre et préciser les moyens de mise en œuvre les recommandations.

L'expert CEEAC a souligné l'importance de passer aux actions concrètes et rappelle le message du commissaire Tabuna soulignant l'importance d'élaborer des programmes régionaux impliquant tous les acteurs pour résoudre les problèmes identifiés par les États, dans le cadre du deuxième plan décennal de l'agenda 163 de l'Union Africaine. La commission de la communauté s'engage à atteindre cette nouvelle orientation avec l'appui du PFBC, servant de cadre d'échanges sur les programmes régionaux à fort impact socio-économique.

Mme Cécile Ndjebet, représentant le **collège de la société civile**, a remercié la co-facilitation du PFBC pour le financement de l'atelier de la société civile de Bujumbura en mai 2024 qui a abouti à la formation d'une coalition de la société civile. C'est pour elle un résultat majeur. Le collège sollicite l'appui de la co-facilitation du PFBC pour l'organisation d'un atelier de la société civile au cours du premier semestre de 2025. Cet atelier aura pour objectif la validation des outils de structuration de la coalition.

A la suite des discussions il a été demandé à la co-facilitation franco-gabonaise du PFBC d'organiser une réunion technique avec les pilotes des ateliers thématiques et les chefs de file des collèges qui le souhaitent pour un examen des recommandations de la 20^{ème} réunion des Parties et leur mise en œuvre.

CD-GC 15 /Item 4 : Activités de la Co Facilitation du PFBC - Calendrier

La **co-facilitatrice** Grenet-Catalano a présenté les activités à venir de la co facilitation du PFBC en appelant à une mobilisation de l'ensemble des parties du PFBC pour leur mise en œuvre. Elle a informé le Conseil directeur que la lutte contre la criminalité environnementale est un sujet d'importance pour la France, qui organisera à Paris au mois de mai 2025 une conférence internationale sur le sujet. Cette conférence sera un jalon important afin de faire monter au niveau politique le sujet de la criminalité environnementale en amont de la conférence régionale organisée par le PFBC à Libreville au premier semestre 2025 et en amont de la COP30 qui aura lieu au Brésil en 2025.

La co facilitatrice Grenet-Catalano a rappelé la tenue de la conférence de N'Djamena sur le pastoralisme, les aires protégées et la sécurité. Elle a ensuite présenté les prochaines activités :

- **21 octobre-1^{er} novembre 2024 : Conférence des parties à la convention des Nations Unies sur la diversité biologique**

- **2024 : COP-MOP 11 ; Protocole de Cartagena et COP-MOP 5 Protocole de Nagoya.**
- **11-22 novembre 2024 : Conférence des parties à la convention des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC COP29)**
- **2-13 décembre 2024 : Conférence des parties à la convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD COP 16).**
- **3 décembre 2024 : « One Water Summit » à Ryad en marge de la COP16 désertification, co-organisé par la France et le Kazakhstan.**
- **En cours d'organisation : atelier scientifique à Cabinda en cours pour son organisation.**
- **9-13 juin 2024 : troisième conférence des Nations Unies sur l'océan (UNOC3).**

Christophe Ducastel (AFD) de l'équipe de la co-facilitation du PFBC a résumé la conférence de N'Djamena sur la conservation des écosystèmes et le pastoralisme, et annoncé un atelier à Douala sur les chaînes de valeur durables. Sur la conférence internationale sur "Agriculture, Pastoralisme, et Aires Protégées" tenue à l'hôtel Amitié de N'Djamena du 2 au 4 octobre 2024, il a rappelé le cadre de l'organisation de ladite Conférence qui s'inscrit dans la mise en œuvre de la Déclaration de N'Djamena de janvier 2019, un axe de travail de la co-facilitation du PFBC. La conférence a mobilisé environ 250 participants. Le programme était articulé autour de sessions plénières, de tables rondes et d'événements parallèles. La conférence a permis un dialogue entre pasteurs, conservateurs, agriculteurs en associant les autorités politiques des pays concernés qui ont fait état d'avancement sur deux points : (1) état des engagements sur les accords binationaux : Cameroun/Tchad, Cameroun/Nigeria sur les opportunités de déplacements, le statut des pasteurs et leurs passages des frontières, (2) questions de financement, sur les engagements pris par les uns et autres sur les appuis qui peuvent être pris pour les populations, la vaccination, l'accès à l'eau, les questions de sécurité, question de protection des écosystèmes les plus sensibles. Cette conférence est un préalable vers le forum de haut niveau sur le pastoralisme, dénommé Nouakchott+10, prévue dans la capitale mauritanienne du 6 au 8 novembre 2024, sous le thème : « Nouakchott+10 : une décennie d'actions au profit des communautés pastorales et agropastorales : réalisations et trajectoires futures. »

L'atelier **sur les chaînes de valeur durables** est organisé pour donner une suite à la 20^{ème} réunion des parties du PFBC dans la perspective de la COP 30 de Belém. Cet atelier devait se tenir en avril 2024 et a été repoussé, du fait des contraintes des calendriers, au **16-18 décembre 2024 à Douala, Cameroun**. Deux sujets majeurs seront au cœur de cet atelier :

- la filière forêt-bois et les possibilités d'articulation entre la protection et la conservation et leur valorisation par les marchés nationaux et internationaux. Cette articulation est difficile et est porteuse de beaucoup d'enjeux, en particulier, comment ces enjeux forêts bois pourraient mieux s'articuler dans les politiques de conservation et de développement ;
- les conditions de mise en œuvre du règlement européen de lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts qui vise à rendre certaines filières plus durables et sans déforestation.

La co-facilitatrice Koumba-Pambo a ensuite indiqué que la date de la conférence sur la criminalité environnementale sera précisée au cours des semaines qui viennent, en prenant en compte l'agenda politique gabonais et le calendrier international. Pour la co-facilitation gabonaise ce serait l'évènement phare de sa co-facilitation et servira de relais entre la co-facilitation franco-gabonaise du PFBC et la nouvelle co-facilitation du PFBC. Le Gabon souhaite que le modèle de co-facilitation perdure et est à la recherche d'un successeur.

Le Collège société civile (RECEIAC) a souhaité en savoir davantage sur l'appui de la co-facilitation à leur participation aux évènements, notamment les COP. La co-facilitatrice gabonaise a précisé que les discussions concernant la participation des OSC aux COP sont en cours de discussion avec la COMIFAC. La co-facilitatrice française a informé de la possibilité de la participation des OSC à la conférence des Nations Unies sur les océans (UNOC). Christophe Ducastel a confirmé que la société civile est bien associée à l'atelier de Douala, dans sa préparation comme dans son déroulement. Au-delà de la société civile, un certain nombre de collègues sont impliqués comme celui du secteur privé, des scientifiques, ainsi que des pays d'Afrique centrale et les organisations sous régionales.

Le Collège scientifique (Uni Laval) a sollicité plus d'information sur l'atelier de Cabinda sur la coopération scientifique et souhaiterait y contribuer. A ce sujet la co-facilitation française fournira plus d'information sur cette activité dans les meilleurs délais.

Le collège de la société civile, REPALEAC a présenté ses trois activités phares pour la mobilisation du partenariat à savoir :

- **Deuxième forum des peuples autochtones du TRIDOM du 25 au 28 novembre 2024 à Brazzaville, République du Congo sous le financement de la GIZ/COMIFAC-REPALEAC**
- **Premier congrès des peuples autochtones des bassins forestiers du monde - bassin du Congo, Amazonie-Indonésie-Bornéo-Mékong du 25 au 28 mars 2025 à Brazzaville.**
- **Fin avril-juin 2025 : conférence scientifique sous régionale sur la contribution des savoirs traditionnels des peuples autochtones et communautés locales pour la conservation des écosystèmes, de la biodiversité et des forêts tropicales, Anapac, université Kisangani, République démocratique du Congo**

Le collège scientifique (Uni Laval) a annoncé l'organisation au cours du premier semestre 2025 d'un atelier science – politique pour la mise en place d'un "Forest Think Tank". Cet atelier pourrait se tenir en marge d'un conseil des ministres de la COMIFAC ou d'un évènement international dans la sous-région impliquant les ministres. Le RFICS, réseau francophone international en conseil scientifique, pourrait soutenir la prise en charge des chercheurs de la sous-région pour leur participation à cet atelier.

Le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC a informé de prochaines réunions importantes et souligne la nécessité de préparer la COP 30 de Belém et d'organiser le troisième sommet des chefs d'État de la COMIFAC à savoir :

- 17 au 19 octobre 2024, réunion de préparation de la COP29 Climat, Douala, Cameroun.
- 23 au 25 octobre 2024, la réunion du groupe de travail sur la désertification ; Malabo, Guinée Equatoriale.

Le SE COMIFAC est revenu sur sa participation au forum ATIBT d'Anvers et la question des participants à ce forum à savoir ce qui devrait être fait concrètement par la sous-région Afrique centrale « de Kinshasa à Belem ». Il souligne l'importance pour la co facilitation du PFBC d'inscrire la préparation de Belém comme prioritaire dans ces activités car c'est selon lui dès maintenant qu'il faut commencer la préparation et le PFBC est nécessaire dans le dispositif, notamment pour la mobilisation des partenaires, l'organisation des ateliers préparatoires aux négociations. Le pouvoir mobilisateur du PFBC avec son réseau international serait utile.

Une autre information du secrétariat exécutif est le lancement du processus de révision du Plan de convergence en 2025. La semaine suivante une réunion entre USAID et le secrétariat exécutif se tiendra sur la révision du plan de convergence. Par ailleurs, le SE COMIFAC a informé de la mission du président en exercice de la COMIFAC à Berlin. Il lui semble important de mobiliser l'ensemble des parties sur :

- L'organisation du 3^e Sommet des chefs d'Etat de la COMIFAC, qui ne s'est pas réuni depuis 2005.
- La mobilisation pour le Congo Basin Pledge 2.0. Il est proposé que la co facilitation franco gabonaise du PFBC s'inspire de l'approche de la facilitation allemande du PFBC dans le processus de mobilisation vers le CBP 2.0, sur le fair deal. Le leadership de la co facilitation du PFBC est sollicité.

En conclusion de son intervention le SE COMIFAC a plaidé pour un changement de paradigme dans la participation de l'Afrique centrale aux négociations internationales, souligné la nécessité de s'appuyer sur le PFBC qui a une force diplomatique pour la mobilisation au niveau international et régional. L'organisation des événements parallèles ne devrait pas être la seule activité qui concentre tous les efforts lors des COP. Le PFBC peut organiser des rencontres internationales, stratégiques, politiques pour la mobilisation des ressources. La co facilitation du PFBC pourrait capitaliser sur ce qui a été fait par l'Allemagne sur le *fair deal*. La co-facilitation est appelée à examiner les moyens de mieux valoriser les travaux du PFBC et de la COMIFAC, lors des prochaines COP.

Les co-facilitatrices du PFBC ont pris bonne note des propositions dans la liste des activités du PFBC. Ces propositions des collègues vont être intégrés dans la réflexion et dans la programmation de la co-facilitation du PFBC. Outre les événements annoncés par les membres du conseil directeur en cours de réunion, les membres du conseil directeur sont encouragés à faire connaître leurs événements et initiatives à la facilitation du PFBC pour qu'ils soient mis en lumière.

CD-GC 15 /Item 5 : Gouvernance du PFBC

1. Etat des lieux du partenariat et de la co-facilitation

Le PFBC est attractif puisque la co-facilitation a enregistré l'adhésion de 11 nouveaux membres depuis le depuis de la co-facilitation et 7 depuis le dernier conseil directeur du PFBC.

2. Point d'étape de l'étude relative à l'évaluation rétrospective du PFBC 2013-2023

Une étude a été financée par la co-facilitation du PFBC pour évaluer le fonctionnement du PFBC et pour obtenir des recommandations d'amélioration. La **co-facilitatrice française** a souligné que cette démarche s'inscrit dans une volonté de faire en sorte que le PFBC soit un organisme vivant qui évolue et qui soit capable de s'adapter en fonction des besoins, mais aussi de se réformer pour améliorer son fonctionnement. Les conclusions de l'étude seront débattues au sein du Conseil directeur.

Christophe Ducastel a informé sur le bon avancement de l'étude, des ateliers menés durant la 20ème réunion des Parties du PFBC à Kinshasa ayant permis d'identifier trois axes majeurs pour l'évaluation rétrospective à savoir :

- Clarifier les objectifs du PFBC ;
- Améliorer la gouvernance ;
- Assurer la visibilité internationale des forêts du bassin du Congo.

Prochaines étapes : les consultants proposeront un rapport préliminaire d'ici la fin du mois d'octobre et à partir de novembre les échanges pourraient se dérouler au sein de la co-facilitation et des collègues. Au cours de la première quinzaine de janvier un conseil directeur du PFBC sera proposé pour la présentation du draft de rapport de l'évaluation du PFBC. *

3. Présentation des termes de référence du collège des bailleurs

La présentation des termes de référence du collège des donateurs a été faite par Daniel Carl (Etats Unis), co-président du collège donateurs. Le document des termes de référence adopté le 05 juin 2024 pendant la réunion du collège des donateurs lors de la 20ème réunion des Parties du PFBC à Kinshasa permet de mettre en évidence le rôle du collège des donateurs, les membres du collège des donateurs et leurs fonctions, l'élection des coprésidents et leurs fonctions ; le mandat des coprésidents ; les représentations aux réunions du conseil directeur ; la fréquence des réunions du collège des donateurs ; le processus de prise de décision et le caractère non contraignant des engagements du collège.

Cette présentation a donné lieu à des échanges nourris à savoir :

La co facilitatrice gabonaise a indiqué que le processus d'élaboration des termes de référence est en soi une innovation au sein du PFBC. Ces termes de référence permettront une meilleure compréhension de la gouvernance du PFBC notamment le fonctionnement des collèges du PFBC. Les termes de référence du collège des donateurs pourraient être contextualisés suivant les activités et les spécificités de chaque collège du PFBC.

Le Collège scientifique (Uni Laval) a salué le résultat des travaux sur ces termes de référence par le Collège des donateurs et souligne qu'il s'agit d'une des recommandations de la réunion

du collège scientifique lors de la réunion des Parties du PFBC y compris le besoin de formaliser et apporter un appui au fonctionnement des secrétariats des collèges du PFBC.

La BAD s'est félicitée de ces développements et salue l'idée pour un meilleur fonctionnement des collèges du PFBC. Ces termes de référence représentent une étape importante dans la gouvernance des collèges du PFBC et donne une base importante pour mieux connaître les rôles, les responsabilités, les processus de prise de décision au sein des collèges du PFBC. Il propose qu'un accent soit mis sur les liens entre les différents collèges pour une meilleure synergie et mutualisation des efforts, ce afin d'avoir une cohérence, une coordination d'ensemble pour que les collèges puissent se compléter harmonieusement. Il s'interroge sur le processus d'approbation des termes de référence. Il relève que puisqu'il s'agit des premiers termes de référence, il est nécessaire de s'accorder dès le départ sur le processus de validation des termes de référence des collèges du PFBC et le rôle du conseil directeur.

Collège multilatéral (FAO) salue l'initiative des bailleurs et sollicite le partage du document des termes de référence à tous les co leaders pour son adaptation en fonction des réalités des différents collèges. Il suggère qu'un délai soit émis pendant lesquels les collèges seront appelés à produire leurs propres termes de référence et que la co facilitation du PFBC assure la synthèse.

La co-facilitatrice française assure les collèges du PFBC de la circulation des Termes de référence du collège des bailleurs. Elle propose de convenir ensemble d'un délai ou d'une date butoir à laquelle les collèges devront avoir achevé leurs travaux.

A l'issue des discussions, il a été convenu que, sur la base des termes de références du collège des donateurs, les autres collèges produisent leurs propres termes de références. A cet effet, un courriel de la co-facilitation sera envoyé aux co leaders des collèges du PFBC mettant en annexe les termes de référence du collège des donateurs, pour qu'ils puissent s'en inspirer. La co-facilitation donnera également quelques lignes directrices indicatives pour la constitution de termes de référence. Les termes de référence seront adoptés au sein des collèges du PFBC et ensuite validé par la co facilitation du PFBC.

Les co-facilitatrices ont remercié les co-présidents du collège des donateurs pour leurs travaux préalables et pour la présentation des Termes de référence qui constituent une base essentielle pour guider les travaux au sein des autres collèges. Ces remerciements s'étendent aux membres du collège des donateurs du PFBC.

4. Refonte des outils de communication du PFBC : Présentation des résultats préliminaires

La présentation a été faite par Merline Touko. La co-facilitation franco-gabonaise du PFBC a entrepris de mettre à jour les outils de communication du PFBC. Cette mise à jour a concerné entre autres :

- **Les logos du PFBC**

Les logos du PFBC vieillissants ont été restructurés et disposent maintenant d'un document de base, d'un guide d'utilisation et d'une charte graphique. Plusieurs éléments représentant les populations, la thématique marine et faune ont été ajouté à l'arrière-plan des logos.

- **Le site web du PFBC**

Le site est en train d'être refait avec pour objectifs d'améliorer la dynamique, le visuel et les interactions sur le site web du PFBC. Le nouveau site sera mis en ligne d'ici la fin du mois d'octobre 2024.

- **Renforcer la visibilité sur les réseaux sociaux.**

En plus des pages X, Facebook et Flickr, le PFBC dispose maintenant d'une page LinkedIn très dynamique. En seulement 7 mois de création, la page compte déjà plus de 2300 abonnés qui commentent et interagissent avec les publications.

Nécessité de bien communiquer sur les activités du PFBC, de moderniser notre communication.

CD-GC 15/Point 6 : Questions diverses et conclusions

D'ici la première quinzaine de janvier, tenue d'une réunion du conseil directeur exceptionnel pour la présentation de l'étude d'évaluation rétrospective du PFBC février 2025.

Raoul Siemeni, RECEIAC (Collège société civile) présente un projet de forum multi-acteurs sur la communication et l'information en Afrique centrale prévu pour mars 2025, visant à centraliser la communication dans les programmes liés à l'environnement et à la conservation dans la région. L'objectif est de renforcer la visibilité des initiatives régionales et d'améliorer la diffusion de l'information auprès des communautés, des populations et des décideurs.

Un forum multi-acteurs sur le développement de la communication et l'information environnementale dans le Bassin du Congo (FOMADECIE-BC) qui réunira des experts de la communication et de l'environnement du secteur privé et public.

Le FOMADECIE-BC sera une opportunité pour l'ensemble des acteurs du domaine de l'environnement intervenant dans l'espace du bassin du Congo de se réunir et d'échanger sur une vision plus forte et des approches innovantes de la communication et l'information environnementale afin d'en faire un levier majeur pour l'atteinte des objectifs de conservation dans notre sous-région. Il permettra aussi aux participants de mieux s'approprier les institutions et organisations sous régionales.

Le FOMADECIE-BC réunira plus 250 participants dont 150 journalistes issus de plus de 50 médias africains, des experts en communication des ministères en charge de l'environnement et des forêts des pays du bassin du Congo, des responsables en charge de la communication des projets et programme régionaux, des responsables des d'organisations internationales, des environnementalistes, des chercheurs, des chefs d'entreprises, des leaders des organisations de la société civile.

Diverses activités seront organisées au cours du FOMADECIE-BC. Il s'agit entre autres des ateliers de formation à l'intention des journalistes et communicateurs, des ateliers thématiques, des side-events, des conférences de haut niveau, des événements médiatiques, des tables rondes axés sur des problématiques telles que la conservation de la biodiversité, le changement climatique, la gestion durable des ressources naturelles, etc. en lien avec le rôle de la communication pour porter les enjeux des défis de notre temps.

Les co facilitatrices du PFBC ont indiqué que cet événement pourrait être promu et réfléchiront à son inscription dans le cadre des activités de la co facilitation du PFBC. Il a été convenu que FOMADECIE-BC est un événement important.

Avant les conclusions de la réunion du Conseil directeur, le représentant du président du CPR CEFDHAC, Secrétaire Exécutif du SEEAC déplore la non prise en charge de la société civile par la co facilitation du PFBC pour leurs participations aux CoPs à venir. Il a rappelé que par le passé, la CEFDHAC a été soutenue. Ce soutien s'étendait aussi aux ateliers préparatoires. Il a salué le caractère fructueux des discussions notamment sur la gouvernance du PFBC et souhaité la bienvenue à la co-facilitatrice française du PFBC.

CONCLUSIONS

La co-facilitatrice française a rappelé que le départ de l'ancien co facilitateur était prévu dans le cadre des rotations administratives et de renouvellement à la tête de la direction des affaires globales du MEAE. Elle a relevé son vif intérêt pour les activités du PFBC et salué le dynamisme du Partenariat. *« Le PFBC est sur la bonne voie et nous allons tout faire pour qu'il reste sur la bonne voie. Vous pouvez compter sur nous et sur notre engagement. Ne relâchons pas nos efforts ».*

La co facilitatrice gabonaise a assuré une nouvelle fois son engagement pour la continuité et la mise en œuvre des activités du PFBC. Elle a remercié la co-facilitatrice française pour son engagement en soulignant *« Je suis sûre que nous allons faire du bon travail ensemble ».*

Dans son mot de clôture au nom du président en exercice de la COMIFAC, le SE COMIFAC a rappelé un certain nombre de conclusions de la réunion et notamment l'examen des recommandations de la 20^{ème} réunion des Parties avec la possibilité de structurer ses recommandations et de définir les responsabilités et les délais pour la mise en œuvre de ces recommandations. Il souhaite que le calendrier des événements soit enrichi avec les informations nouvelles qui ont été partagés. La présentation des termes de référence du collège des donateurs du PFBC a selon lui permis d'avoir une base qui va orienter le processus dans les autres collèges du PFBC. Il s'est enfin exprimé sur la communication et la refonte des outils de communication. Il a rappelé l'importance du troisième sommet des chefs d'Etat de la COMIFAC et du Congo Basin Pledge 2.0 avant de clore la réunion.